

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



04.09.2024

COMMUNIQUE OFFICIEL n°10

CALENDRIER

RETRAITS EQUIPES

FC Rhexia-Vessy
Sport Genève Benfica
FC Aire-le-Lignon

juniors C, 2e degré, groupe 4
juniors C, 2° degré, groupe 2
actives 4° ligue, groupe 1

INFORMATIONS DIVERSES

JUNIOR(E)S E, FF-12 ET D A 7 PAS ENCORE QUALIFIE(E)S PAR L'ASF :

DELAJ EXCEPTIONNEL

L'ACGF est consciente que les passeports des juniors cités en titre ne seront pas tous établis par l'ASF pour le début du championnat. **A titre exceptionnel, l'ACGF autorise tous les junior(e)s D à 7, E et FF-12 pas encore qualifié(e)s à prendre part aux deux premiers matchs de championnat.**

« ONLY CAPTAIN TRIAL » SEUL LE CAPITAINE PEUT S'ADRESSER A L'ARBITRE

L'ASF a décidé d'appliquer dès le début de la prochaine saison, ce concept à toutes les ligues qui ont des arbitres officiels, ceci pour faire suite à l'essai concluant du dernier Euro. Ainsi, lors d'une intervention de l'arbitre, seul le capitaine de l'équipe pourra s'adresser à l'intéressé. En cas de transgression à cette règle, un avertissement sera délivré à tout autre joueur. Il va de soi que des points fair-play seront également retirés.

NOUVELLES DIRECTIVES EN SENIORS 40+, 50+ ET SENIORES 28+

Les directives suivantes sont applicables dès le début de la saison 2024-2025 :

- Le hors-jeu est considéré à partir de la ligne médiane du terrain, conformément à la loi 11 des Lois de Jeu.
- La règle de la passe en retrait est appliquée. (Règlement FIFA)

MODIFICATIONS DES STATUTS ET RÈGLEMENTS À PARTIR DE LA SAISON 2024/25

L'Assemblée ordinaire des délégués de l'ASF (le 7 juin 2024) et le Comité central de l'ASF (le 1^{er} décembre 2023 et le 3 mai 2024) et ont adopté diverses modifications des statuts et règlements qui entreront en vigueur à partir de la nouvelle saison.

Pour la plupart des clubs de l'ASF, les changements suivants sont d'une importance particulière :

Demandes de transfert pour les enfants des catégories G, F et E désormais possibles toute l'année

Les enfants des catégories G et F doivent être licenciés depuis le 1^{er} janvier 2023, raison pour laquelle ils étaient également soumis aux délais de transfert en cas de changement de club. Cet obstacle administratif est désormais supprimé car les délais de transfert pour les catégories G et F, ainsi que pour la catégorie E ont été abolis au 1^{er} juillet 2024. Les joueurs de ces catégories peuvent donc être transférés tout au long de l'année.

Répercussion de la taxe de traitement des demandes de boycott sur les joueurs/joueuses concernés

Depuis quelques mois, les demandes de boycott ne peuvent être déposées que via Clubcorner. Une taxe de traitement de 50 francs est également perçue par demande de boycott. Au 1er juillet 2024 et suite à une intervention du Comité central de l'ACGF, l'article correspondant du Règlement disciplinaire de l'ASF a été adapté, de sorte que les clubs demandeurs peuvent dorénavant ajouter la taxe de traitement qui leur est facturée à la somme du boycott et la répercuter sur les joueurs concernés en cas d'acceptation de la demande de boycott.

NOUVEAU RESPONSABLE FAIR-PLAY ET PREVENTION

L'ACGF vous annonce la nomination de Monsieur Jérôme Roulier en tant que nouveau responsable Fair-Play et Prévention au sein de l'ACGF, en cas de question vous pouvez le joindre au 076.804.13.45 ou roulier.jerome@football.ch.

COURS ANIMATEUR 2024

Les prochains cours sont ouverts. Les inscriptions se font uniquement à travers le formulaire qui se trouve sur notre site internet. Les inscriptions seront prises en compte après le versement du paiement de CHF 30.-.

COURS		DATES	LIEUX
SVF ACGF E/A 5/23	COMPLET	19.09.2024	Meyrin
SVF ACGF E/A 6/23		26.09.2024	Veyrier
cours n°6 exclusivement féminin			
SVF ACGF E/A 7/23	COMPLET	30.09.2024	Carouge
SVF ACGF E/A 8/23	COMPLET	07.10.2024	Vessy

FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »

Pour vous inscrire à cette formation, il faut impérativement contacter Monsieur Mario Civitillo au 079 707 39 31 ou par courriel : mario_civitillo@bluewin.ch avant le 12 septembre 2024 ; les modalités du cours vous seront communiquées directement lors de l'inscription. L'âge minimum pour suivre cette formation est de 15 ans, l'âge maximum est de 19 ans.

COURS DE BASE POUR ARBITRES DEBUTANTS

Le test physique a eu lieu le samedi 31 août 2024 au centre sportif du Bout-du-Monde. Les cours théoriques se dérouleront le vendredi 6 septembre 2024 de 18h45 à 21h30, le samedi 7 septembre 2024 de 8h30 à 18h00 et le dimanche 8 septembre 2024 de 8h30 à 18h00. Et le vendredi 13 septembre 2024 de 18h45 à 21h30, le samedi 14 septembre 2024 de 8h30 à 18h00 et le dimanche 15 septembre 2024 de 8h30 à 18h00.

FORMATION DES DIRIGEANTS DE FEDERATION ET DE CLUB

Site de présentation du programme & inscription pour les 4 modules de formation :

<https://formation-agf.ch/formations/>

Prochains cours :

Module 1 - Rôle social du club - jeudi 31 octobre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 2 - Leadership & Gestion de projets - jeudi 7 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 3 - Responsabilités & Collaboration - jeudi 14 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 5 - Communication - Marketing des valeurs - jeudi 21 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Contact : sportslabteam@espace-entreprise.ch

INDEMNITES DES ARBITRES POUR MATCHS DE CHAMPIONNATS ET ENTRAINEMENTS

Vous trouverez ci-joint la nouvelle liste des indemnités d'arbitrage pour les matchs de championnat et d'entraînement pour la saison 2024-2025.

[Microsoft Word - 2024_2025_12.1.6. Indemnités_d_arbitrage \(acgf.ch\)](#)

PLAY MORE FOOTBALL JUNIORS E / FF12 :

Nous rappelons aux Clubs que le championnat Juniors E se déroule en format de jeu **PLAY MORE FOOTBALL : système 2 phases, tout le monde joue d'abord sur les 2 terrains de 3 contre 3 (3x8') et ensuite tout le monde joue sur le grand terrain 6 contre 6 (3x15')**. Tous les coachs doivent être au courant du règlement.

Voici les prescriptions d'exécution.

Merci de prévoir en avance le matériel nécessaire pour le bon déroulement de l'activité.

[Scan_20240819_112205.pdf \(acgf.ch\)](#)

Plus d'informations : Fran Fabregas/ Tel. 0763692549/ fabregas.fran@football.ch

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2024

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2024 de l'ACGF, organisée conjointement par le FC Donzelle et le FC Rapid-Jonction-Bosna, aura lieu le samedi 2 novembre 2024 à Dardagny.

TRAVAUX A VESSY

La Ville de Genève nous informe que des travaux d'élargissement de la voie de circulation pour la future ligne des TPG seront menés sur la route de Vessy. En conséquence, le parking inférieur (sud) du centre sportif de Vessy, sera utilisé par le chantier **du 26 avril 2024 au 31 décembre 2025**.

HERITAGE FEMININ

Comme discuté lors de la réunion technique féminine à Veyrier le 16 mai 2024, nous voulons créer un groupe de travail « Héritage féminin » avec les clubs afin de promouvoir la participation des femmes tant dans la pratique sportive que dans la gouvernance. En cas d'intérêt merci de contacter **Monsieur Serge Zanicoli au 079 203 89 04**.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcess/formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2024/2025

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2024 / 2025 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2005 - 31.12.2007

Juniors E - **01.01.2014** - 31.12.2015

Juniors B - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors F - **01.01.2016** - 31.12.2017

Juniors C - 01.01.2010 - 31.12.2011

Juniors G - **01.01.2018** - 31.12.2019

Juniors D - 01.01.2012 - 31.12.2013

Les juniors A et B (01.01.2005 - 31.12.2009) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2006 – 31.12.2009 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2010 – 31.12.2013

FF-12 - 01.01.2013 – 31.12.2016

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

NOUVELLE PUBLICITE

FC Collex-Bossy

actifs 3e ligue

Airloop.ch

AMENDES

FC Rhexia-Vessy

retrait juniors C

CHF 300.-

Sport Genève Benfica

retrait juniors C

CHF 300.-

FC Aire-le-Lignon

retrait actives 4^e ligue

CHF 600.-

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE

Genève, le 4 septembre 2024/nw